

GUIDE TECHNIQUE

ITINÉRAIRES / CARTES / HORAIRES / PROFILS

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



Mise à jour : 12 MAI 2026

tourduloiret.com



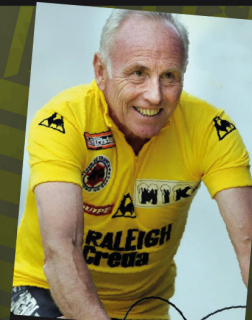
46^{ÈME}

TOUR DU 2026

LOIRET

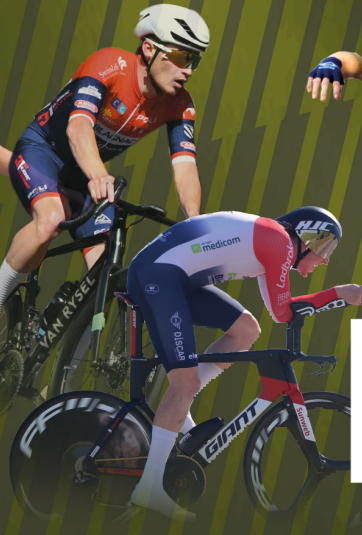
ROLAND GRUBER

12, 13 & 14 JUIN



Joop ZOETEMELK
invité d'honneur

photos: Éponine GAUVIN - Noémie Mouzer - Pierre FROGET - Infographic LD



LES DERNIÈRES
MISES À JOUR



mail : comite_org_tour_du_loiret@orange.fr

Adresse du siège : 4 rue du Doucin - 45560 ST DENIS EN VAL - N° association W452002330 - Siret 793 506 080 00027

MERCI DE RESPECTER
NOS PARTENAIRES

- ▶ ne pas couper les plaques de cadres
- ▶ ne pas plier les dossards



Crédit Mutuel

45

tourduloiret.com

Please respect our partners : ▶ do not cut frame plates ▶ do not bend the bibs

02

L'organisation fonctionnelle

03

Les enjeux

04 - 07Le règlement particulier
La grille des prix**08 - 09**Les heures des permanences
«départs et arrivées»**09**

Les centres hospitaliers

10La signalétique des sites
«départ et arrivée»**11**Les accréditations
La signalétique des véhicules
Les véhicules à l'échelon course
Les numéros destinés aux véhicules**13**La permanence, les classements
les hôtels**14**

La carte officielle

15

Les équipes

16

Les pictogrammes sites & course

17Étape 01 - Nogent-sur-Vernisson >
Gien - Com. Com. Giennoise**23**Étape 02 - Ascoux >
Le Malesherbois**29**Étape 03 - Contre la montre individuel
Neuville-aux-Bois > Neuville-aux-Bois**33**

Étape 04 - Orléans > Orléans

L'organisation fonctionnelle

**DIRECTEUR :**Daniel BOUTEILLE
06 37 12 34 16
proust.bouteille@free.fr**• Administration**

- Accueil et permanence

• Service médical / Secours :**Sdis 45****• Hébergement / Restauration :****Anne Réau****• Compétition**

- Relations arbitres FFC

- Speaker Radio-Tour :

Laurent Le Mouël- Assistance technique / Liaisons radio /
Transpondeurs - class. - photo finish :**Bretagne service course**

- Ardoisiers :

Évezard Olivier

- Parc automobile/relations pilotes

L. Warsemann**Transports Darbier****Rent A Car location****DIRECTEUR ADJOINT :**Loic BERCEGEAY
06 31 91 37 74
loic.bercegeay@free.fr**• Sécurité**

- Gendarmerie Nationale

- Relations communes traversées

- Signaleurs motos :

MSO-41- Joël Naegelen - As. 18

- Signaleurs piétons

• Logistique

- Fléchage/défléchage

- Sites «départ»:

Gabriel Nuviala

- Véhicule avant course :

Jacky Poisson - Gaby Bouquin

- Véhicule speaker :

Étienne Langer

- Véhicule ouverture de course :

Olivier Grunenwald

- Véhicule balai :

Thierry Guéret

- Signalétique Sprints intermédiaires

- Zones de Collecte

Denis Debard**Philippe Pagon****Christophe Pagon****DIRECTEUR ADJOINT :**Denis LOPEZ
06 83 12 05 78
denis.lopez2@orange.fr**• Communication**

- Accueil Invités - Partenaires

- Pilotes invités

Félix Urbain / Patrice Esnault /**Franck Boucanville**

Photographes :

Noémie Morizet / Éponine Gauvin**Nicolas Sanson**

- Protocole

- Cars podium :

OF-X Portique arrivée / Sdis 45**France espace événements podiums****Le club des anciennes de l'Automobile****Club du Loiret****• Logistique**

- Sites «arrivée» :

Bruno Bourgeois**• Animations**

- Chanteur :

Anthony Fraysse

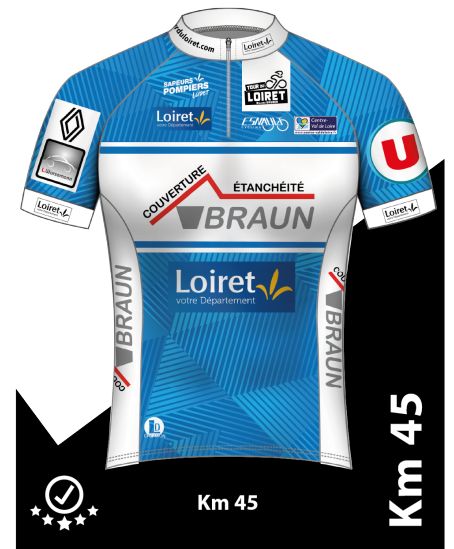
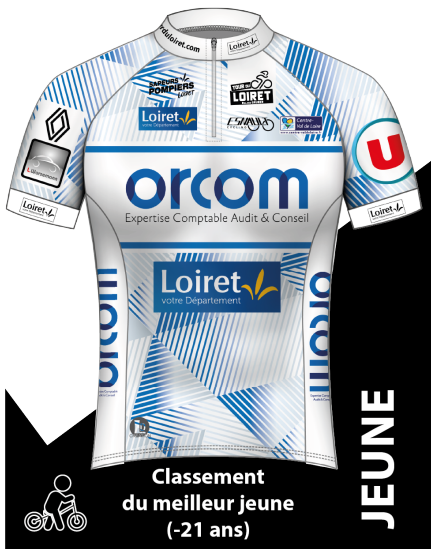
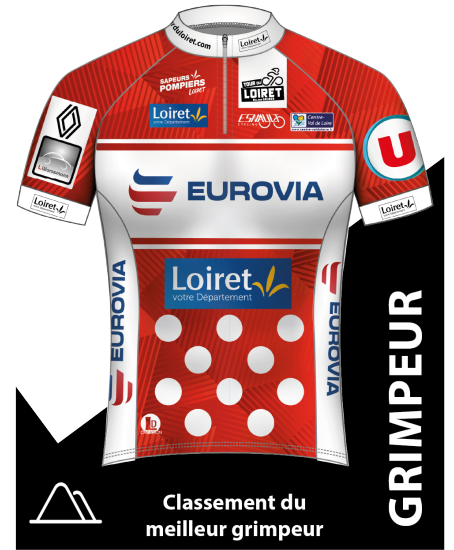
- Véloparc Ffc 45 - Usep 45

Nathalie Lombard

- Speakers :

Guy Page / Jean Laurent

Les enjeux



Victoire d'étape, parrainée par **ARCADIE Centre**



Prix de la combativité parrainé par le **SDIS 45**



Classement par équipes parrainé par la **Resealution**



Prime des **Magasins U du Loiret** (sprint en cours d'étape)





Le règlement particulier 2026

ARTICLE 1 : Organisation

Le Tour Cycliste du LOIRET 2026 est organisé par « le Comité d'Organisation du Tour du Loiret », avec le soutien du Conseil départemental du LOIRET, de la région Centre Val-de-Loire, les Communes de NOGENT-SUR-VERNISSON, GIEN, ASCOUX, LE MALESHERBOIS, NEUVILLE-AUX-BOIS et ORLÉANS ainsi que les nombreux partenaires et sponsors.

ARTICLE 2 : Sécurité

Les points stratégiques tels que définis lors de la signature de la convention seront tenus par la Gendarmerie.

Les autres points et intersections seront tenus par des signaleurs bénévoles du Comité d'organisation du Tour du Loiret.

Le peloton sera encadré par 4 motards de la gendarmerie et 15 motards civils de l'association « MSO 41 »

Le SDIS 45 mettra à disposition de l'organisation 1 véhicule léger d'intervention avec un médecin et un pompier, 1 ambulance avec trois pompiers.

N° Téléphone médecin :

ARTICLE 3 : Participation

Cette épreuve par équipe ou de sélection est ouverte aux coureurs de catégorie Élite open 1 dans le respect des règles fédérales édictées par la Fédération Française de Cyclisme (FFC) relative aux épreuves par étape. La classe de l'épreuve est la 2.12.1.

Nombre de coureurs par équipe : 6 coureurs.

20 équipes seront retenues. Sont sélectionnables les équipes de N1, N2, N3, hors DN, des sélections régionales et départementales et les équipes étrangères (4 max)..

Tous les coureurs sont licenciés à la Fédération Française de Cyclisme.

Tous les participants possèdent un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport cycliste en compétition.

Le port du casque à coque rigide conforme à la norme CE1078/1997 attaché est obligatoire.

Chaque équipe devra se présenter complète (6 coureurs) au départ du Tour du LOIRET à NOGENT-SUR-VERNISSON au gymnase Georges Bannery. Toute équipe incomplète pourra se voir refuser le départ et le chèque de caution sera encaissé par l'organisateur ou amputé d'une somme au prorata du nombre de coureurs manquants.

ARTICLE 4 : Contrôle anti-dopage

Si lors d'un contrôle anti-dopage un coureur venait à être déclaré positif, son équipe se verrait exclue pour les années à venir.

ARTICLE 5 : Classement de l'épreuve

La grille des prix du TDL est classée suivant règlement FFC des courses à étapes : grille 2.12.1.

ARTICLE 6 : Permanence

Voir tableau page 8 et 9

ARTICLE 7 : Radio Tour

Les informations courses (Bretagne service course) sont émises sur la fréquence 157.550..

Les postes radio seront fournis par le prestataire de l'organisation. (Bretagne service course) : Prévoir un chèque de caution de 150€ restitué au retour des radio en fin de Tour.

ARTICLE 8 : Dépannage neutre

Les organisateurs gèrent le dépannage neutre avec deux véhicules. Un avec un prestataire privé (Bretagne service course), l'autre avec le club de Saint-Benoit-sur-Loire.

A cet effet, il est demandé aux équipes sélectionnées de fournir une paire de roues.

Le choix de la mise à disposition sur les véhicules avant et arrière sera effectué lors de la réunion des directeurs sportifs.

ARTICLE 9 :

Conformément au règlement de la FFC, il est obligatoire que chaque véhicule de directeur sportif ait à son bord 2 personnes (chauffeur + mécanicien).

ARTICLE 10 :

IMPORTANT : Pour la sécurité de tous, le CODE DE LA ROUTE devra être respecté : Les coureurs doivent rouler uniquement sur la partie droite de la chaussée et ne jamais contourner les ronds-points ou haricots par la gauche.

Tout coureur pris en infraction sera pénalisé :

- la 1^{ère} fois : un avertissement

- la 2^{ème} fois : le coureur sera immédiatement exclu de la course par les commissaires.

Il en sera de même pour les voitures des directeurs sportifs qui, pris en faute par la Gendarmerie seront verbalisés.

Les motards de la Gendarmerie et 2 commissaires en moto seront en charge de surveiller le bon déroulement de la course.

ARTICLE 11 : Bonifications

	Sprint(s) intermédiaire(s)	Bonifications attribuées		
Étape 1	3 sprints	3"	2"	1"
	Arrivée	10"	6"	4"
Étape 2	3 sprints	3"	2"	1"
	Arrivée	10"	6"	4"
Étape 4	1 sprint	3"	2"	1"
	Arrivée	6"	4"	2"

ARTICLE 12 : Classement général individuel de l'épreuve



Le classement général du Tour du LOIRET est établi par l'addition de temps sur les 3 jours de course (bonifications incluses). Le leader du classement général portera un maillot distinctif de couleur jaune.

ARTICLE 13 : Classement par points



Les 10 premiers (15 – 12 – 9 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1) de chaque étape se verront attribuer des points. Le leader de ce classement portera un maillot distinctif de couleur verte.

ARTICLE 14 : Prix du meilleur grimpeur (MG)



Ce grand prix est disputé sur l'ensemble des MG. Chaque MG attribue 3, 2, et 1pts aux 3 premiers classés au passage. Un classement général est établi sur l'ensemble des MG. Pour avoir droit aux prix du classement général final, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.

En cas d'égalité, le classement général à l'arrivée est prépondérant.

ARTICLE 15 : Classement des jeunes (- 21 ans)



Le 1^{er} coureur de 21 ans ou moins au classement général se verra récompensé par le port d'un maillot distinctif. Les 5 premiers de ce classement seront récompensés.

ARTICLE 16 : Prix des Points Chauds et bonifications



Le prix des ruschs est disputé sur l'ensemble des sprints. Chacun de ces sprints attribue 3, 2, et 1 pts aux 3 premiers classés au passage. Un classement général est établi sur l'ensemble des sprints. Pour avoir droit aux prix au classement général final, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.

En cas d'égalité, le classement général à l'arrivée est prépondérant. Ces sprints attribuent des bonifications pour le classement général individuel (voir article 12)

ARTICLE 17 : Km 45



Lors de chaque étape un sprint sera disputé au km 45. Le vainqueur de ce sprint portera un maillot distinctif lors de l'étape du lendemain. Une prime récompensera également le vainqueur de ce sprint.

ARTICLE 18 : Priorité des maillots

La priorité s'établit comme suit :

- 1 - Leader (jaune) Classement Général
- 2 - Points (vert)
- 3 - Meilleur Grimpeur (rouge à pois)
- 4 - Jeunes (blanc)
- 5 - Points Chauds (marron)
- 6 - Km 45 (bleu)

Si un coureur obtient simultanément plusieurs maillots, il recevra le maillot sur le podium, mais le 2^{ème} ou si le cas se présente le 3^{ème} le portera pendant la course le lendemain. Toutefois, si ce coureur doit porter son maillot de champion du monde ou champion national, il portera ce maillot.

ARTICLE 19 : Classement par équipes



Le classement général par équipes sera calculé par l'addition des temps des 3 meilleurs coureurs de chaque équipes. L'équipe leader du classement portera des dossards jaunes. Un prix sera remis sur le classement final.

ARTICLE 20 : Prix de la combativité



A chaque étape en ligne, le prix de la combativité récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif, désigné par un jury présidé par le directeur de l'épreuve, le lauréat doit se présenter au podium protocolaire, après son arrivée, pour recevoir son prix.

ARTICLE 21 : Premier coureur des équipes régionales (Centre-Val de Loire)

Sur chaque étape, le meilleur coureur classé des équipes du département sera récompensé.

ARTICLE 22 : Délai d'élimination

Pour les étapes en ligne : 12%

Pour le CLM individuel : 25%

ARTICLE 23 : Protocole d'arrivée en tenue cycliste aux couleurs du club

Doivent se présenter au protocole au podium à l'issue de chaque étape :

- ▶ le premier de L'ÉTAPE.
- ▶ le premier du classement par POINTS (maillot vert).
- ▶ le premier du classement des MG (maillot à pois).
- ▶ le premier du KM 45 (maillot bleu)
- ▶ le meilleur au classement général des JEUNES -21 ans (maillot blanc/bleu)
- ▶ le premier du classement des POINTS CHAUDS (maillot marron)
- ▶ le premier du classement général au TEMPS (maillot jaune)
- ▶ le coureur désigné plus COMBATIF
- ▶ le premier coureur d'une équipe régionale sur l'étape.

Option pouvant être mise en place suivant d'éventuelles complications pour les classements, remises des classements annexes au départ de l'étape suivante :

- ▶ le premier coureur d'une équipe régionale de l'étape
- ▶ la PREMIÈRE ÉQUIPE au classement général.

Nota : tout coureur absent à l'un des protocoles pour les classements annexes (PC, MG, Jeunes, Points, KM 45) ne sera plus pris en compte dans ces classements.

Pour l'arrivée finale (4^{ème} étape), chaque directeur sportif doit remettre les 12 dossards et les 6 plaques de cadre à « l'organisation ».

Les radios devront être remises au prestataire BASSO-ASSISTANCE à ORLÉANS (parking équipes) en échange du chèque de caution.

Le protocole final se déroulera sur le podium d'arrivée.

Doivent se présenter au protocole en tenue cycliste aux couleurs du club :

- ▶ le premier coureur d'une équipe RÉGIONALE de la 4^{ème} étape.
- ▶ le premier de L'ÉTAPE.
- ▶ la PREMIÈRE ÉQUIPE au classement général final.
- ▶ le vainqueur du classement général par POINTS (maillot vert).
- ▶ le vainqueur du classement général MG (maillot à pois).
- ▶ le vainqueur du classement général des jeunes -21 ans (maillot blanc/bleu)
- ▶ le vainqueur du KM 45 de la dernière étape (maillot bleu)
- ▶ le vainqueur du classement général des POINTS CHAUDS (maillot marron)
- ▶ le vainqueur du classement général AU TEMPS (maillot jaune)
- ▶ le vainqueur du classement du SUPER COMBATIF « Trophée SDIS 45 »
- ▶ le coureur désigné le plus Fair-Play

Important : Tout remplacement de coureur sera admis jusqu'au jour du départ et devra être conforme au règlement du TDL.

L'organisateur se réserve le droit de retenir tout ou partie du chèque de CAUTION pour toute équipe incomplète au départ sous réserve qu'elle obtienne l'autorisation de participer

ARTICLE 24. Droit à l'image

Afin de permettre la diffusion et la promotion du Tour du Loiret le plus large possible, chaque groupe sportif, et en conséquence chacun des coureurs qui le composent, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants-droit ou ayants cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses noms, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre du Tour du Loiret de même que la/les marque(s) de ses équipementiers et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Cependant, l'organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnelles, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un coureur non plus que la marque de son sponsor ou équipementier en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial dudit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné. De même, à l'exception des livres, livres photos, sous toute forme d'édition, des vidéos, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou partie sur le Tour du Loiret, des posters, affiches, carnets de route, carnets de signatures, cartes, programmes officiels relatifs au Tour du Loiret, l'organisateur n'exploitera pas et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation de produits dérivés dits de merchandising.



Les heures des permanences des sites «Départ et Arrivée»


VENDREDI 12 juin 26		Étape 01 - NOGENT-SUR-VERNISSON ► GIEN	
▶ DÉPART		Horaires	Lieux des permanences
NOGENT-SUR-VERNISSON		9h00	Gymnase 100 rue Georges Bannery
Loïc BERCEGEAY 06 31 91 37 74		9h45	
		10h15	
		10h45	
		10h45	
		11h45	
			-

🏁 ARRIVÉE		15h59	Arrivée	rue de l'Adjudant chef de Marianne
GIEN		16h30	Protocole	
Denis LOPEZ 06 83 12 05 78			Contrôle médical	Gymnase Paul Bert - rue Paul Bert
			Vestiaires	Gymnase Paul Bert - rue Paul Bert
CLASSEMENTS		19h00	Daniel BOUTEILLE - 06 37 12 34 16	Hôtel Campanile - rue d'Aquitaine, 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin


SAMEDI 13 juin 26		Étape 02 - ASCOUX ► LE MALESHERBOIS	
▶ DÉPART		Horaires	Lieux des permanences
ASCOUX		10h00	Salle des mariages
Loïc BERCEGEAY 06 31 91 37 74		11h10	Mairie Rue de la Mi-Voie
		11h55	

🏁 ARRIVÉE		16h02	Arrivée	Rue de la République
LE MALESHERBOIS		16h30	Protocole	
Denis LOPEZ 06 83 12 05 78			Contrôle médical	Gymnase Alain Mimoun Rue des Collèges
			Vestiaires	
CLASSEMENTS		19h00	Daniel BOUTEILLE - 06 37 12 34 16	Hôtel Campanile - rue d'Aquitaine, 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin


DIMANCHE 14 juin 26 **Étape 03 - NEUVILLE-AUX-BOIS ► NEUVILLE-AUX-BOIS**
Contre la montre individuel

 DÉPART	Horaires	Lieux des permanences	
NEUVILLE-AUX-BOIS	9h00	Permanence	Avenue Flandres
Loic BERCEGEAY 06 31 91 37 74	9h30	Signatures et présentations des équipes	Rond point - Route de Chilleurs
	10h00	Départ	Rond point - Route de Chilleurs

Tous les coureurs s'élanceront de minute en minute

 ARRIVÉE	Horaires	Lieux des permanences	
NEUVILLE-AUX-BOIS	12h20	Arrivée	Avenue Flandres
Denis LOPEZ 06 83 12 05 78	12h45	Protocole	Car-podium
		Contrôle médical	Salle du Moulin Avenue Flandre Dunkerque
		Vestiaires	
CLASSEMENTS		Daniel BOUTEILLE - 06 37 12 34 16	

DIMANCHE 14 juin 26 **Étape 04 - ORLÉANS ► ORLÉANS**

 DÉPART	Horaires	Lieux des permanences	
ORLÉANS	14h30	Permanence	Podium
Loic BERCEGEAY 06 31 91 37 74	15h00	Signatures et présentations des équipes	
	15h30	Départ	Bld Alexandre Martin

 ARRIVÉE	Horaires	Lieux des permanences	
ORLÉANS	17h18	Arrivée	Bld Alexandre Martin
Denis LOPEZ 06 83 12 05 78	17h30	Protocole	Podium
		Contrôle médical	Gymnase Jeanne d'Arc 10 rue Jeanne d'Arc, 45000 Orléans
		Vestiaires	
CLASSEMENTS		Daniel BOUTEILLE - 06 37 12 34 16	

Les centres hospitaliers

HÔPITAUX		
Orléans Hôpital Régional Orléans La Source 14 avenue Hôpital, 45100 ORLÉANS 02 38 51 44 44	Amilly Centre Hospitalier Agglomération Montargoise 658 Rue des Bourgoins, 45207 Amilly 02 38 95 91 11	Gien Centre Hospitalier Pierre Dezarnaulds 2 avenue Villejean - B.P. 89 45503 Gien cedex 02 38 29 38 29



La signalétique

des sites «DÉPART ET ARRIVÉE»

ORGANISATION



ÉQUIPES



sur le PARCOURS

Fléchage directionnel aérien «course»



Panneaux «Sprints intermédiaires»



Panneaux collectes «Début et fin»



Dernier kilomètre



Les accréditations



La signalétique des véhicules

EN COURSE

Uniquement les voitures munies avec les stickers suivants sont autorisées de circuler en course (entre la voiture « Drapeau Rouge » et la voiture balai)

Bandaux avant (pare-brise)

	OFFICIEL	n°		n°
	INVITÉS	n°		n°
	ÉQUIPE	n°		n°
	PRESSE	n°		n°

Bandaux arrière

HORS COURSE

Tous les autres véhicules ne sont pas autorisés de circuler en course. Ils seront munis des stickers avec les titres et couleurs suivants.

Bandaux avant (pare-brise)

	ORGANISATION	n°		ORGANISATION
	ÉQUIPE	n°		ÉQUIPE
	PARTENAIRE	n°		PARTENAIRE

Bandaux arrière

MOTOS

OFFICIEL n°	RÉGULATEUR n°	PHOTO n°



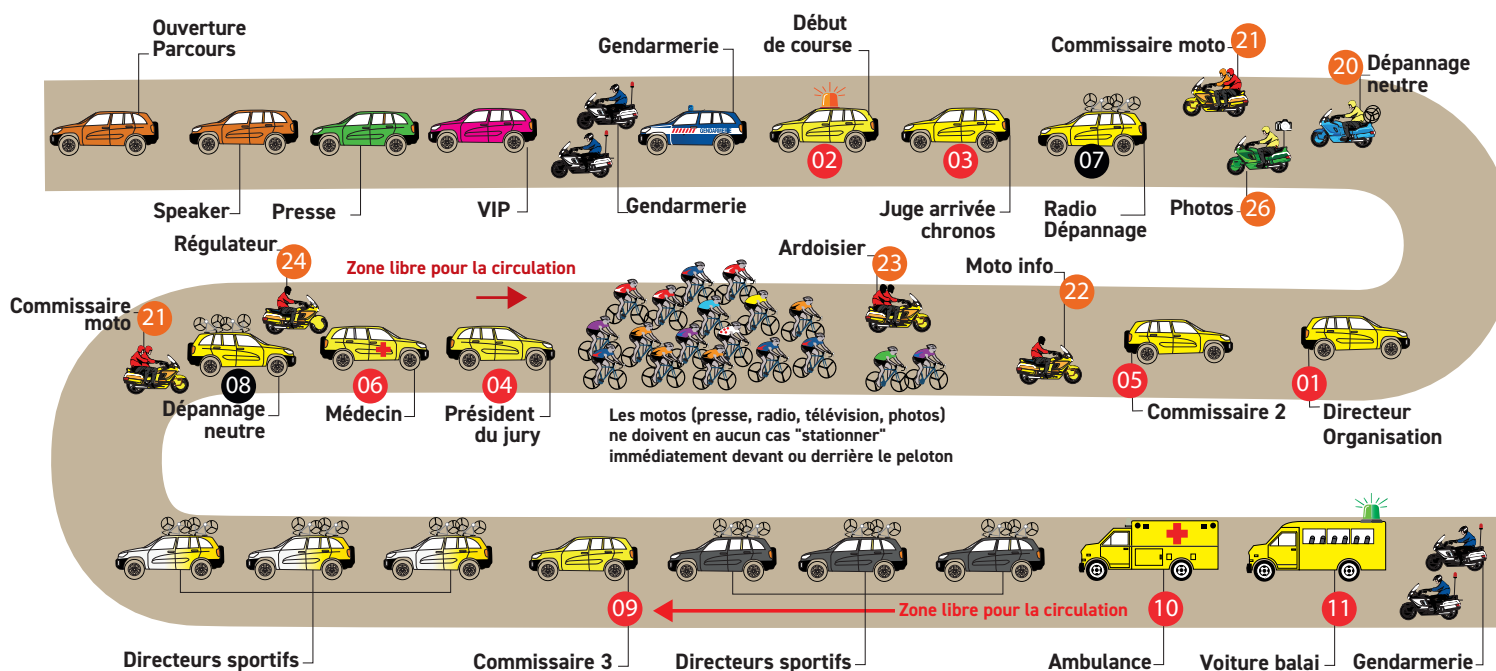
LES COULEURS UTILISÉES

Véhicules **autorisés** à l'échelon course :
 Véhicules **non autorisés** à l'échelon course :



IMPORTANT : Les autocollants sont remis au responsable de chaque véhicule et ils doivent être fixés de façon permanente et bien visibles à l'avant et à l'arrière.

Les véhicules à l'échelon course



Les numéros destinés aux véhicules

AVANT PELOTON

Bandeaux avant (pare-brise)

Bandeaux arrière



Numéros destinés aux motos (à l'avant)



ARRIÈRE PELOTON



HORS COURSE



! Tous ces véhicules ne peuvent passer la ligne d'arrivée seulement s'ils sont porteurs d'un macaron (ROUGE) spécial.

La permanence - Les classements

	Adresse	Téléphone
Hôtel Restaurant Campanile Orléans Ouest La Chapelle-Saint-Mesmin	2 rue d'Aquitaine, 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin	02 38 72 23 23

Les hôtels

HÉBERGEMENT des ÉQUIPES (5 hôtels)

1	Hôtel Restaurant CAMPANILE Orléans Ouest La Chapelle-Saint-Mesmin	2 rue d'Aquitaine, 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin	02 38 72 23 23
----------	--	--	-----------------------

1	COPPI - BO.BURO CYCLING TEAM	BEL
2	GUIDON CHALETTOIS	N1
3	AVC AIX EN PROVENCE	CONTI

4	WIELER PLOEG GROOT AMSTERDAM	NL
5	VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	CONTI
6	MOYON PERCY MANCHE NORMANDIE	N1

2	Hôtel Restaurant B&B Orléans Nord Saran	chemin des Sablons 45770 Saran	02 38 65 01 40
----------	--	---	-----------------------

7	WEST FRISIA	NL
8	TEAM VITTEL - N'SIDE	N1
9	GSC BLAGNAC VS 31	N2

10	SCO DIJON	CONTI
11	AMICALE CYCLISME BISONTINE	N1

3	Hôtel CAMPANILE Orléans Nord Saran	rue de l'Ormeteau 45770 Saran	02 38 73 66 66
----------	---	--	-----------------------

12	TEAM VIATEMIS - MONTLUCON	N1
----	---------------------------	----

4	Auberge de Jeunesse d'Orléans	3 rue Croix Pêchée 45000 Orléans	02 38 53 60 06 06 17 67 64 58
----------	--------------------------------------	---	--

13	TEAM LOCKIMMO- NOGENT	N1
14	VELO CLUB LUCEEN	N3

15	C'CHARTRES	N2
----	------------	----

5	KYRIAD Direct Orléans Nord - Cap Saran	680 route Nationale 20 rue de L'ormeteau, 45770 Saran	02 38 73 72 73
----------	---	--	-----------------------

16	UV AUBE (N2)	N2
----	--------------	----

17	TEAM BRICQUEBEC (N1)	N1
----	----------------------	----

LES REPAS

	Petit déjeuner	Déjeuner	Dîner
VENDREDI 12 juin	-	-	19h30
SAMEDI 13 juin	7h00	8h00	19h30
DIMANCHE 14 juin		11h30 (sur place à Neuville-aux-Bois)	



Date	Étape	Départ	Arrivée	Km	
Vendredi 12 juin	01	Nogent-sur-Vernisson	Gien	168.3	★★★★☆
Samedi 13 juin	02	Ascoux	Le Malesherbois	171.0	★★★★☆
Dimanche 14 juin - matin (CIm)	03	Neuville-aux-Bois	Neuville-aux-Bois	14.8	★☆☆☆☆
Dimanche 14 juin - après-midi	04	Orléans	Orléans	80.6	★☆☆☆☆
Total				434.7	



LES DERNIÈRES
 MISES À JOUR










Les 20 équipes (120 coureurs)

Répartition des équipes


























- 4 équipes étrangères
- 4 équipes Continentales Fédérales
- 7 équipes de National 1
- 3 équipes de National 2
- 1 équipe de National 3

				
Élite fondations Cycling Suisse	Véloce Club Rouen 76 Continentale Fédérale	Coppi - Bo.BURO cycling team Belgique	AVC Aix Provence Dole Continentale Fédérale	Wieler Ploeg Groot Amsterdam Pays-Bas
				
SCO Dijon-Team Materiel-velo.com Continentale Fédérale	West Frisia Pays-Bas	Vélo Club Villefranche Beaujolais Continentale Fédérale	Team Viatemis - Montluçon National 1	Team LOCKImmo.com C.C Nogent National 1
				
Guidon Chalettois Loiret National 1	Team Bricquebec Cotentin National 1	Amicale Cycliste Bisontine National 1	Team Vittel-N'side National 1	Moyon Percy Manche Normandie National 1
				
GSC Blagnac Vélo Sport 31 National 2	Union vélocipédique de l'Aube National 2	C'Chartres Cyclisme National 2	Team Vélo Club Lucéen Cycling National 3	Team Atria-Clermont-Ferrand National 2

Les pictogrammes COURSE

	Ligne de DÉPART		Passage à niveaux
	Parcours FICTIF (neutralisé)		Terre-plein - Rétrécissement
	Kilomètre 0		Ralentisseur
	Parcours et direction de la COURSE		Rond-point
	Classement des POINTS CHAUDS		Entrée CIRCUIT FINAL
	PRIME des MAGASINS U		Passage sur la LIGNE D'ARRIVÉE
	Maillot distinctif du KM 45		PRIME sur le parcours
	Classement du MEILLEUR GRIMPEUR		DÉVIATION directeurs sportifs 
	Zone de RAVITAILLEMENT		Ligne d' ARRIVÉE
	Zone de COLLECTE DÉCHETS		FIN - Zone de COLLECTE DÉCHETS

Les pictogrammes SITES

	PERMANENCE Organisation		Accueil VIP		PPO coureurs pour se rendre sur la ligne de départ
	Point de PASSAGE OBLIGATOIRE (PPO)		Parking ORGANISATION		Contrôle médical
	Point de PASSAGE OBLIGATOIRE (PPO) assistances équipes		Parking ÉQUIPES		Déviaton des MOTARDS (CIm)
	Arches de départ		Parking MOTOS		File d'attente des VOITURES suiveuses (CIm)
	Tente 3x3		Parking PUBLIC		Véloparc
	CAMION PODIUM Protocole ← 11m →		Parking SIGNALEURS		Alimentation électrique
	CAR PODIUM Ancêtre Auto. (Chanteur + Animateur) ← 7 m →		Parking VIP		WC
	CAR PODIUM Sdis 45 (Chanteur + Animateur) ← 7 m →		Salle BÉNÉVOLES		
	Remorque Arche d'ARRIVÉE ← 8m → (Vidéo + Commissaires)		RESTAURATION organisation		



Étape 01 - Vendredi 12 juin 2026



NOGENT-SUR-VERNISSON ► GIEN

168.3 km

Infos pratiques

DÉPART - Nogent-sur-Vernisson	Horaire	Lieu
Permanence (dossards) :	À partir de 9h00	Gymnase 100 rue Georges Bannery
Réunion des directeurs sportifs :	10h15	
Présentation des équipes et signatures des coureurs :	10h45 / 11h15	
Appel des coureurs :	11h30	
Départ fictif :	11h45	
Départ réel - km 0 :	12h00	Rue Georges Bannery face n°78 Car. route des Choux - rue des Bruyères
ARRIVÉE - Gien		
Entrée circuit final	15h24	car. Victor Hugo/ Anne de Baujeu
Arrivée	15h52	rue de l'Adjudant Chef Marianne
Protocole (Camion podium)	16h30	



PPO
45290
Nogent-sur-Vernisson
Giratoire : D2007 / D607
direction
Montargis > Briare

Latitude : 47.855821 |
Longitude : 2.740378

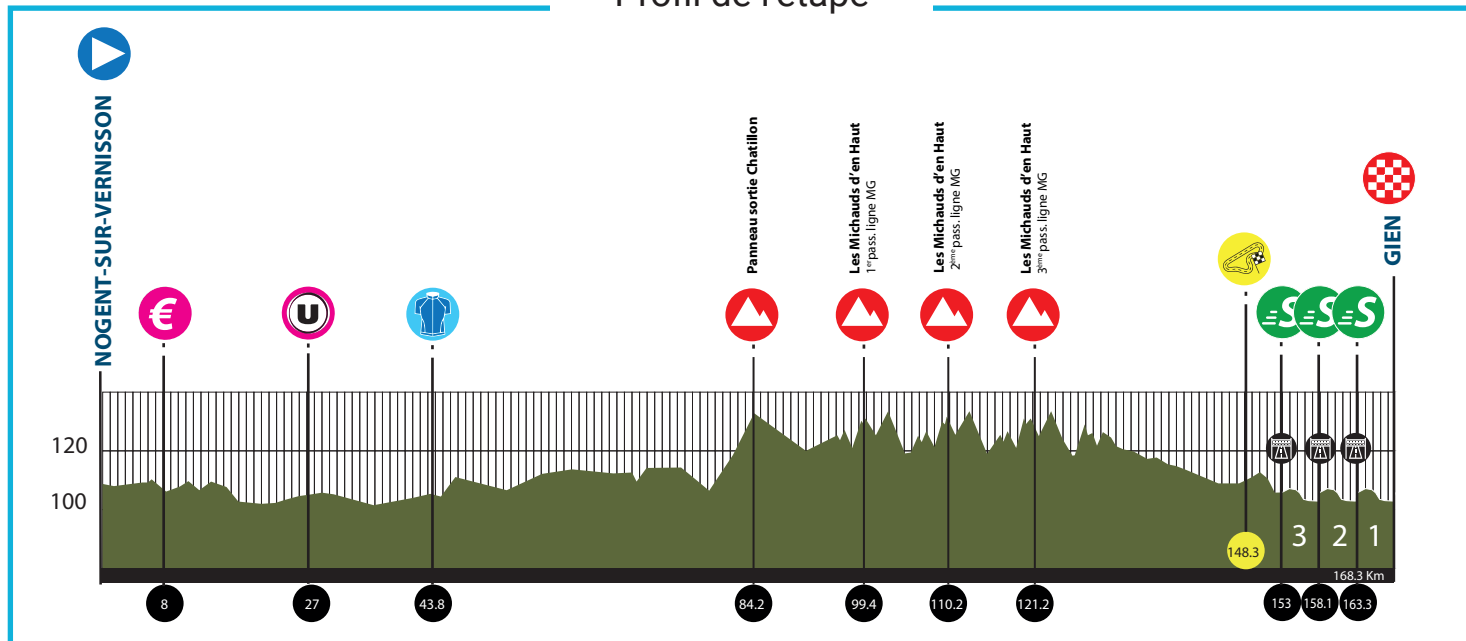
Temps estimé du trajet :
1h10



LÉGENDE

	Départ fictif		Sprint Km 45
	Départ réel		Prime U
	Arrivée		Entrée circuit final
	Point Chaud		Zone de déchet
	Prime		Zone de ravitaillement
	Meilleur grimpeur		

Profil de l'étape



Km		Route	Itinéraire complet	
+	-			
NOGENT-SUR-VERNISSON				
Départ Fictif - Rue Georges Bannery face n°78				11h45
rue Aristide Briant				
rue Pasteur				
Car. rue Pasteur / rue JM Gosset				
Car. rue JM Gosset / rue Raymond Tribout				➔
Rond Point D135/ D627 - 2 ^{ème} sortie				➔
Départ réel				
0	172,7	D135	Car. route des Choux - rue des Bruyères	12h00
4,2	165,9	D135	Les-Choux	12h06
4,4	165,7	D135	Ralentisseurs	12h06
4,6	165,5	D135	Car. D135/D56	➔ 12h06
4,9	165,2	D56	Car. D56/D42	➔ 12h07
7,6	162,5	D42	Langesse	12h10
7,7	162,4	D42	Car. D42/D57	⬆ 12h10
8	162,1	D57	Prime - Communauté de Communes Giennois	12h10
11,3	158,8	D57	Le-Moulinet-sur-Solin	12h15
11,4	158,7	D57	Car. D57/route de Varennes	➔ 12h15
15	155,1	CC	Varennes-Changy	12h20
15,6	154,5	CC	Car. CC/D41	➔ 12h21
15,8	154,3	D41	Car. D41/C9	➔ 12h21
19,6	150,5	C9	Ouzouer-des-Champs	➔ 12h26
20,2	149,9	C5	C5/C4	➔ 12h27
20,4	149,7	D617	Entrée agglomération	➔ 12h27
23,6	146,5	D617	Car. D617/D627	➔ 12h32
25,8	144,3	D627	Nogent-sur-Vernisson	➔ 12h35
26,2	143,9	D41	Rue de Varennes - PN n° 52	⬆ 12h36
26,6	143,5	D41	Car. rue de Varennes / rue de Bannery	➔ 12h36
27	143,1		Prime U (face n°78)	12h36
27,3	142,8	D607	Car. rue de Bannery / rue Raymond Picault	➔ 12h37
27,6	142,5		Car. rue Raymond Picault / rue des Molinards	➔ 12h37
27,9	142,2		Rue des Moulinards - Pont	⬆ 12h37
28,4	141,7		Car. rue des Moulinards / rue Vilmorin	➔ 12h38

28,5	141,6		Car. rue de Vilmorin / rue de Verdun	➔	12h38
28,7	141,4		Car. rue de Verdun / rue Aristide Briant	➔	12h39
28,8	141,3		Car. rue Ariostide Briant / rue Pasteur	➔	12h39
29,2	140,9		Car. rue Pasteur / rue du Gue Mulet	➔	12h39
29,4	140,7		Car. rue du Gue Mulet/ Rue Raymond Tribout	➔	12h40
29,7	140,4	D135	Av. Raymond Tribout - PN 53	⬆	12h40
29,9	140,2	D135	RP D135/ D627 - 1 ^{ère} Sortie	➔	12h40
30,9	139,2	D627	Car. D627/D41	➔	12h42
31	139,1	D41	Ouverture ravitaillement		12h42
33,6	139,1	D41	Varennes-Changy	➔	12h45
36,4	133,7	C5	Ouzouer-des-Champs	➔	12h49
37	133,1	C5	C5/C4	➔	12h50
37,2	132,9	D617	Entrée agglomération	➔	12h50
40,4	129,7	D617	Car. D617/D627	➔	12h55
42,7	127,4	D627	Nogent-sur-Vernisson	➔	12h58
43,1	126	D41	Rue de Varennes - PN n° 52	⬆	12h58
43,5	126,6	D41	Car. rue de Varennes / rue de Bannery	➔	12h59
43,8	126,3		Maillot Km 45 (face n°78)		12h59
44,2	125,9	D607	Car. rue de Bannery / rue Raymond Picault	➔	13h00
44,5	125,6		Car. rue Raymond Picault / rue des Molinards	➔	13h00
45,3	124,8		Car. rue des Molinards / rue Vilmorin	➔	13h01
45,4	124,7		Car. rue de Vilmorin / rue de Verdun	➔	13h01
45,6	124,5		Car. rue de Verdun/ rue Aristide Briant	➔	13h02
45,7	124,4		Rue Aristide Briant - Ralentisseurs	⬆	13h02
46	124,1		Car. D41/N7 Rond Point	⬆	13h02
46,4	123,7	D41	Car. D41/Route forestière	➔	13h03
47,4	122,7	RF	Car. RF/D835	➔	13h04
St-Geneviève-des-Bois					
51,1	119	D835	Car. D835/D56	⬆	13h09
56,4	113,7	D835	Adon	⬆	13h16
56,6	113,5	D835	Car. D835/D43	➔	13h17
56,8	113,3	D43	Route de la Bussière - Ralentisseurs	⬆	13h17
60,4	109,7	D43	La Bussière - Terre plein	➔	13h22
60,5	109,6	D707	Rétrécissement	➔	13h22

61	109,1	D707	Car. D707 /D45	←	13h23
68,2	101,9	D45	Ouzouer-sur-Trézée	↑	13h32
70	100,1	D45	Entrée agglomération		13h35
70,4	99,7	D45	Car. D45/	←	13h35
71	99,1	D45	Car. D45/D47	→	13h36
71,4	98,7	D47	Car. D47/D45	↑	13h37
73,1	97	D47	Car. D47/CC	←	13h39
77,5	92,6	CC	Briare	→	13h45
77,8	92,3	D121	Car. D121/CC vers hameau la Châtre	←	13h46
80,1	90	CC	Car. CC/D2007	→	13h49
80,2	89,9	D2007	Car. D2007/D50 - Rond point	○←	13h49
Châtillon-sur-Loire					
81,7	86,6	D50	Pont de Châtillon/Loire		13h51
82,4	85,9	D50	Entrée agglomération - le Port		13h52
82,9	85,4	D50	Car.D50/D951/D49	↑	13h53
83,3	85	D49	Car.D49/ Route Santrange	←	13h53
84,1	84,2	CC	MG - Panneau sortie Chatillon		13h56
Pierrefittes-es-Bois					
90,4	77,9	D49	Car.D49/ CC vers les Favrats	→	14h05
94	74,3	CC	Car.CC/ D153 Attention descente	←	14h10
98	70,3	D153	Entrée agglomération		14h16
98,4	69,9	D153	Car.D153/D49	←	14h16
99,4	68,9	D49	MG - Les Michauds d'en Haut		14h18
101,2	67,1	D49	Car.D49/ CC vers les Favrats	←	14h20
104,8	63,5	CC	Car. CC/ D153 Attention descente	←	14h25
108,8	59,5	D153	Entrée agglomération		14h30
109,2	59,1	D153	Car.D153/D49	←	14h31
110,2	58,1	D49	MG - Les Michauds d'en Haut		14h33
112	56,3	D49	Car.D49/ CC vers les Favrats	←	14h35
115,8	55,5	CC	Car.CC/ D153 Attention descente	←	14h40
119,8	48,8	D153	Entrée agglomération		14h45
120,2	48,1	D153	Car.D153/D49	←	14h46
121,2	47,1	D49	MG - Les Michauds d'en Haut		14h48
123	45,3	D49	Car.D49/ CC vers les Favrats	←	14h50
126,6	42,5	CC	Car.CC/ D153 Attention descente	→	14h55
Cernoy-en-Berry					
128	40,3	D153	Entrée agglomération		14h57
128,3	40	D153	Car. D153/D50/D153	←	14h57
128,6	39,7	D50	Car.D50/D53	→	14h57
Autry-le-Chatel					
132,8	35,5	D53	Car. D53/ Rte Terre des Bois	←	15h03
135,1	33,2		Car. Rte Terre des Bois / D51/ Rte de Manet	↑	15h06
137,4	30,9		Car. Rte de Manet / D52/ Rte de St Firmin	↑	15h09
St-Martin-sur-Ocre					
142,1	26,2		Entrée agglomération	↑	15h16
143	25,3		Car. rue des Marnis/ rue du Champs de la Croix	→	15h17
143,7	24,6		Car. rue de la Trompé Souris/Rue de la Gratinière	←	15h18
144,2	24,1		Car. rue des Fontaines/Route de Gien (D752)	→	15h19
145,3	23	D752	Car.D752/D951	←	15h20
Gien					
147,1	21,2	D951	Quai de Châtillon	↑	15h23
147,7	20,6	D951	Car. D951/D941 Sud Pont	→	15h23
148	20,3	D941	Car. D941/quai Maréchal Joffre	→	15h24

148,1	20,2		Car. quai Joffre / rue Victor Hugo	←	15h24
148,3	20		Car. Victor Hugo/ Anne de Baujeu	↑	15h24
Entrée circuit					
148,5	19,8		Car. rue Thiers/ rue de Paris 2 ^{ème} Sortie	○↑	15h24
148,8	19,5		Car. rue de Paris / av. du Président Wilson	←	15h25
149,4	18,9		Car. av. Président Wilson/rue Jules César	←	15h26
150,6	17,7		Car. rue Jules César / rue de Riaudine	←	15h27
151,2	17,1		Car. rue de Riaudine/ route d'Orléans	←	15h28
152,2	16,1		Car. route Charles Geoffroy / rue Paul Bert	←	15h29
152,3	16		Car. rue Paul Bert /rue Georges Clémenceau	→	15h30
152,8	15,5		Car. rue Georges Clémenceau / Rue Jeanne d'Arc	←	15h30
152,9	15,4		Car. rue Jeanne d'Arc / rue de l'Adjudant. Chef Marianne	→	15h31
153	15,3		Point Chaud - Face Château 1^{er} passage		15h31
158,1	10,2		Point Chaud - Face Château 2^{ème} passage		15h38
163,2	5,1		Point Chaud - Face Château 3^{ème} passage		15h45
168,3	0		Arrivée - 4^{ème} passage sur la ligne		15h52





LÉGENDE

	Départ fictif		Parking organisation
	Km 0		Parking équipes
	Parcours fictif		Permanence organisation
	Parcours course		Véloparc
	Car podium Signatures		Salle bénévoles
	Car podium Point chaud		WC
	Arches Départ		Restauration organisation
	Accueil VIP		

Implantation site de départ NOGENT-SUR-VERNISSON



Tracé du Km 0 au km 50

Circuit final de 5.1 km - GIEN





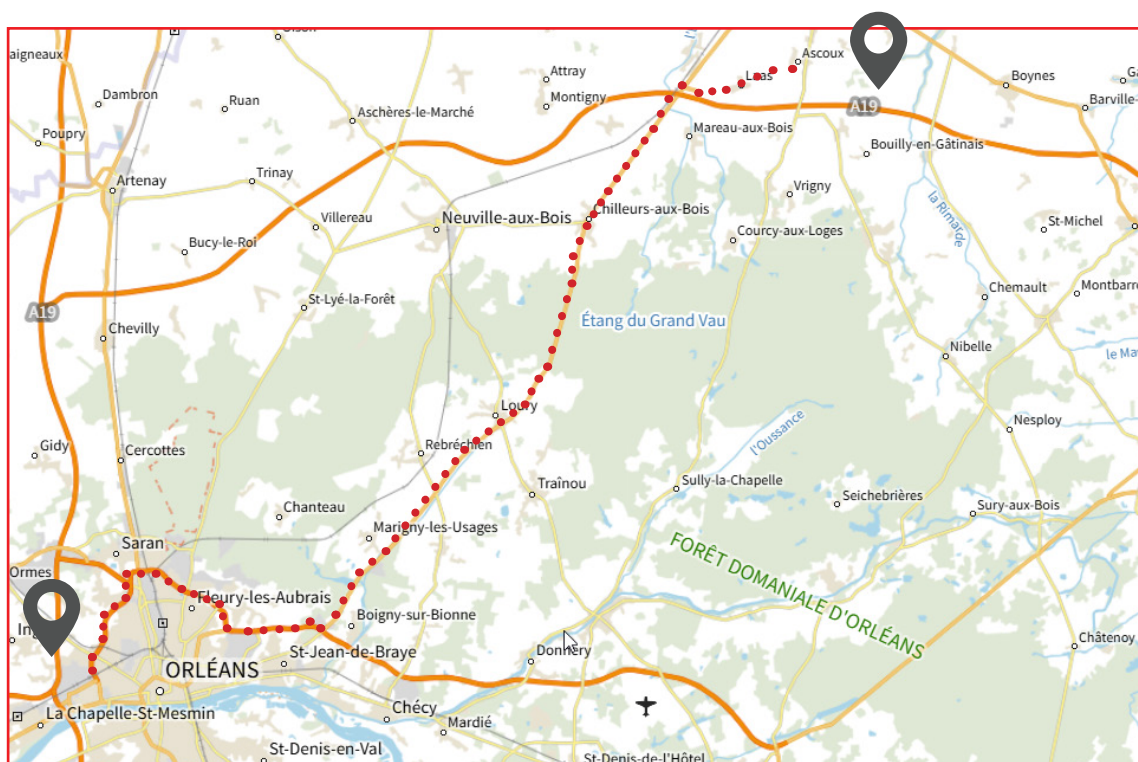
Étape 02 - Samedi 13 JUIN 2026 ★★★★☆

ASCOUX ► LE MALESHERBOIS

171 km

Infos pratiques

DÉPART - ASCOUX	Horaire	Lieu
Réunion des Directeurs sportifs :	10h30	Salle des mariages
Présentation des équipes et signatures des coureurs :	11h15	Place de la Mairie - Rue de la Mi-Voie
Appel des coureurs :	11h15	
Départ fictif :	11h55	
Départ réel - km 0 :	12h00	Panneau sortie Ascoux
ARRIVÉE - LE MALESHERBOIS		
Entrée circuit final	15h10	Car. chemin des Ânes / D949
Arrivée	15h53	Av. Général de Gaulle
Protocole (Camion podium)	16h30	



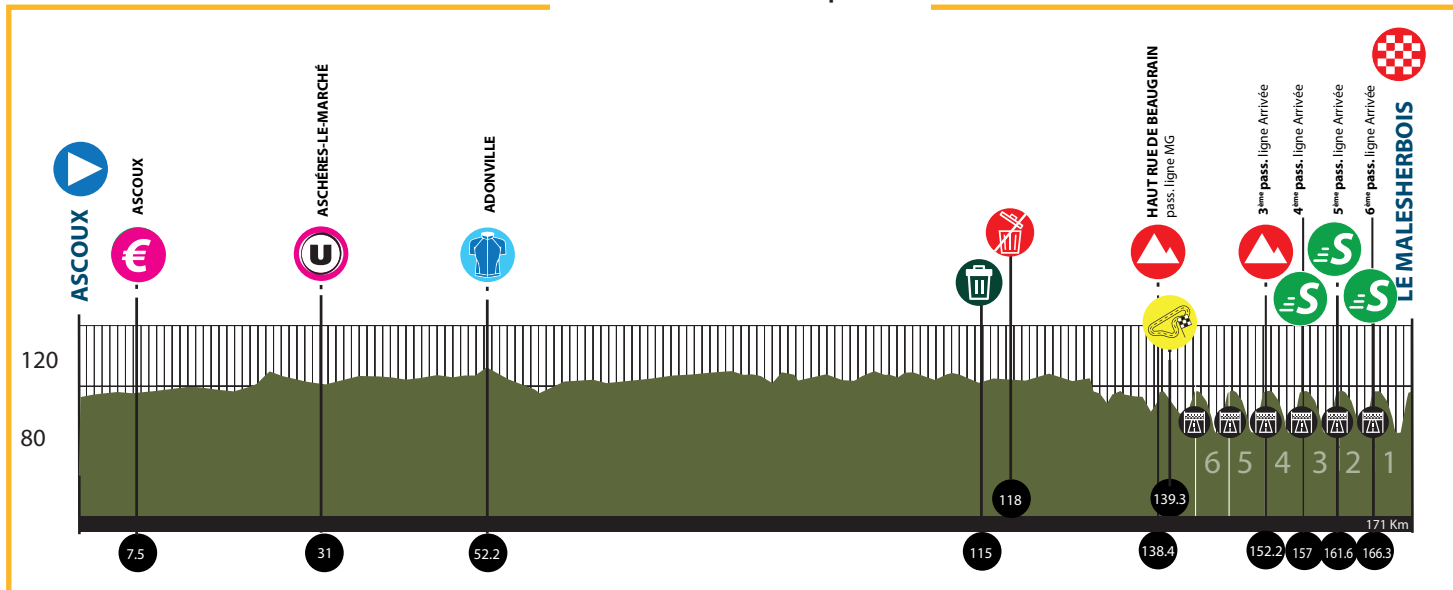
PPO

Giratoire :
D2152 / D833
 Route de Laas,
45300
 Escrennes

Latitude : 48.127918 |
 Longitude : 2.197145

Temps estimé du trajet :
0h58

Profil de l'étape



Km		Route	Itinéraire complet	Note	
+	-				
			ASCOUX		
			Départ Fictif		
			Place de la Mairie - Rue de la Mi-Voie		11h55
			Départ réel		44 km/h
		D921	Ascoux		12h
0,9	170,1	D921	Car. D921/D30 - 1 ^{ère} Sortie	↑	12h01
1,3	169,7	D921	Bouzonville-aux-Bois		12h01
1,5	169,5	D921	Car. D921/D833	→	12h02
4,2	166,8	D833	Laas		12h05
4,3	166,7	D833	Car. D833/ C8	→	12h05
5,8	165,2	C8	Ascoux		12h08
6,4	164,6	C8	Car. Route de Laas / rue de la Mi-Voie	→	12h08
6,7	164,3	C8	Car. rue de la Mi-Voie/ rue de la Montagne	←	12h08
7,1	163,9	CC	Car. rue de la Montagne/ D921	→	12h09
7,5	163,5	D921	Prime commune Ascoux		12h10
9,4	171,6	D921	Car. D921/D30 - 1 ^{ère} Sortie	↑	12h12
9,8	171,2	D921	Bouzonville-aux-Bois		12h13
9,9	171,1	D921	Car. D921/D833	→	12h13
12,5	158,5	D833	Laas		12h17
12,6	158,4	D833	Car. D833/ C8	←	12h17
14,5	156,5	D833	Escrennes	↑	12h19
15	156	D833	Car. D833/D2152/D833 2 ^{ème} sortie	○	12h20
15,9	155,1	D833	Car. D833 / D133 - Dir. Attray	←	12h21
18,6	152,4	D133	Hameau de Frapuy	↑	12h25
22	149	D133	Attray - 2^{ème} sortie	←	12h30
22,2	148,8	D133	Car. D133/D20 - Dir. Jouy	→	12h30
22,6	148,4	D20	Car. D20/D133 - Dir. Crottes	←	12h30
23,3	147,7	D133	Hameau de Baudas	↑	12h31

25,5	145,5	D133	Crottes-en-Pithiverais		12h34
26,2	144,8	D133	Hameau de Marvilliers Car. D133/D433	←	12h35
			Aschères-le-Marché		
27,9	143,1	D133	Car. D133/D97/D133	↑	12h38
29,6	141,4	D133	Hameau de Rougemont		12h40
30,7	140,3	D133	Car. D133/D11	→	12h41
31	140	D133	Prime U - Face à la Halle	↑	12h42
31,1	139,9	D11	Car. Grande Rue / Belle Rue	→	12h42
31,7	139,3	D11	Car. D11/D110 - Dir. Bazoches	→	12h43
			Chaussy (hameau de Spuis)		
36,4	134,6	D110	Car. D110/D161	←	12h49
36,6	134,4	D161	Car. D161/D110	→	12h49
			Chaussy (hameau de Villiers)		
38,3	132,7	D110	Car. D110/D927 - Dir. Outarville	←	12h52
38,4	132,6	D927	Car. D927/D110 - Dir. Chaussy	←	12h52
			Chaussy		
39,6	131,4	D927	Car. D927/C7 - Dir. Teilley	→	12h53
41,4	129,6	C7	Outarville	↑	12h56
43,5	127,5	C7	Car. C7/D222	↑	12h59
45,2	125,8	C7	Hameau d'Épreux Car. C7/D134/C5	↑	13h01
47,7	123,3	C5	Erceville	↑	13h05
48,8	122,2	C	Car. C5/D139	←	13h06
48,9	122,1	D139	Hameau d'Annemont D139/C7	→	13h06
51,9	119,1	C7	Adonville	←	13h10
52,1	118,9	D22	Car. D22/D95	↑	13h11
52,2	118,8	D22	Maillot Km 45	↑	13h11
52,3	118,7	D22	Car. D22/D95	→	13h11
54,5	116,5	D95	Autruy-sur-Juine	↑	13h14
57,6	113,4	D95	Entrée agglomération		13h18
57,8	113,2	CC	Car. rue Château d'Eau/Che. des Fortifications	→	13h18
58,1	112,9	D95	Car. fortifications/D97/rue Fossées	↔	13h19
58,2	112,8	D95	Car. rue Fossées / Chemin de Barberonville	→	13h19

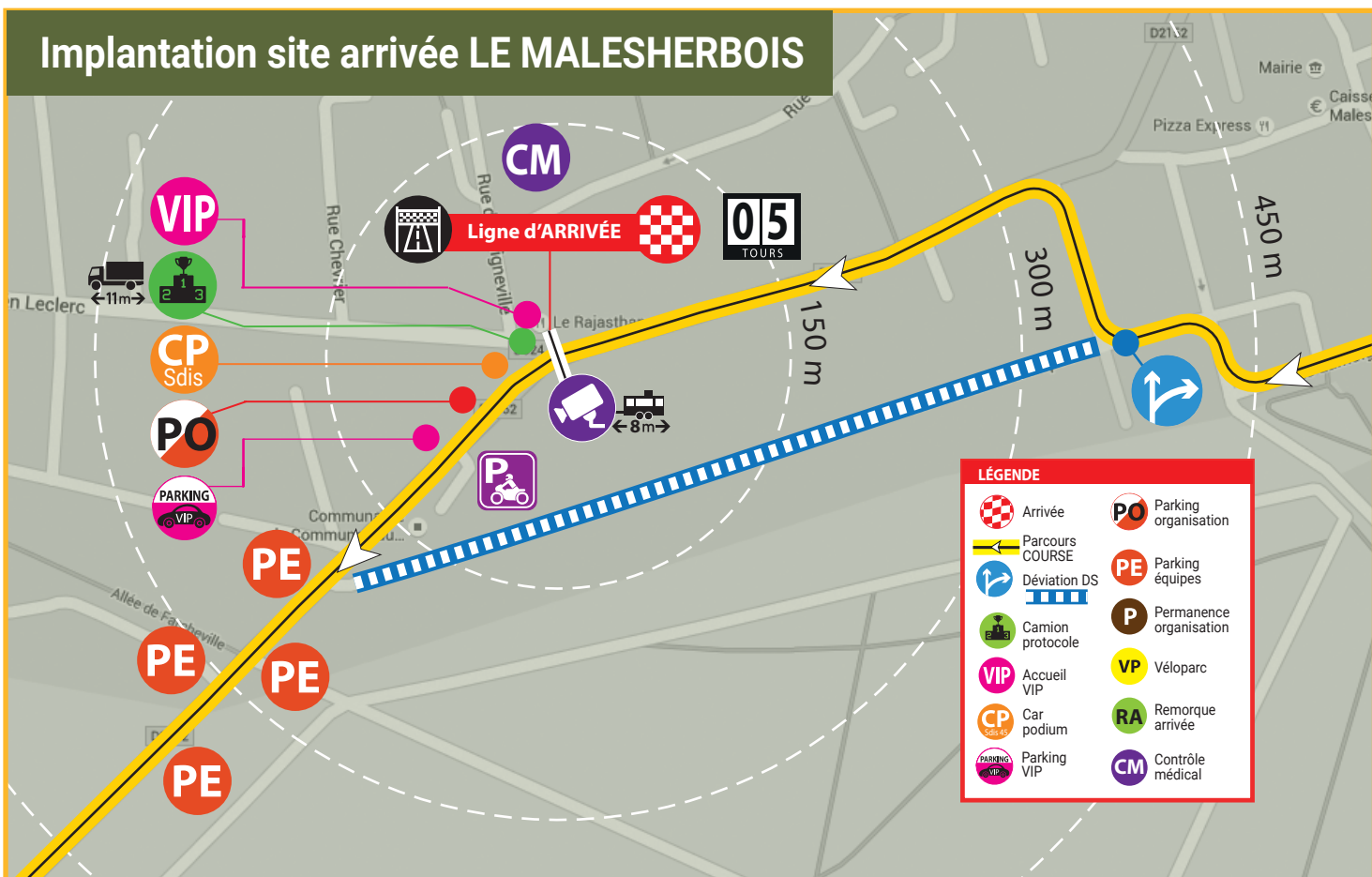
62,2	108,8	C9	Morville-en-Beauce	←	13h24
64,3	106,7	D20	Entrée agglomération	←	13h27
64,6	106,4	D20	Centre bourg	↑	13h27
67,9	103,1	D20	Intville-le-Guépard	→	13h32
68	103	D20	Rond point D20/D921/D20 2 ^{ème} sortie	→	13h32
68,2	102,8	D20	Car. Grand Rue/ rue du Levrault	←	13h32
70,9	100,1	D20	Audeville	→	13h36
71	100	CC	Car. rue de la Forge / rue de Carneaux	→	13h36
73,7	97,3	C7	Engenville	↑	13h40
75,3	95,7	C7	Car. C7/D23	←	13h42
			Césarville-Dossainville		
78	93	D23	Car. D23/D111 Dossainville	↑	13h46
78,6	92,4	D23	Entrée aggl. Césarville	↑	13h47
81	90	D23	Hameau de Bléville	↑	13h50
			Le Malesherbois (Mainvilliers)		
83,6	87,4	D23	Car. D23/D24	→	13h53
			Le Malesherbois (Orveau-Bellesauve)		
85	86	D24	Bellesauve	↑	13h55
86,5	84,5	D24	Hameau de Gollainville Car. D24/C	←	13h57
			Le Malesherbois (Nangeville)		
89,3	81,7	C	Car. rue St Martin de Tours/D23	←	14h01
91	80	D23	Le Malesherbois (Mainvilliers)	→	14h04
93	78	D24	Entrée agglomération		14h06
93,2	77,8		Attention chicanes		14h07
97,1	73,9	D24	Audeville - Car.D24/20	←	14H12
98,6	72,4	D20	Entrée agglomération		14H13
98,9	72,1	D20	Car.D20/D111	↑	14H14
102,2	68,8	D111	Cesarville-Dossainville Car.D111/D23	←	14H19
102,4	68,6	D23	Car.D23/D111	↑	14H19
103	68	D23	Cesarville	↑	14h20
105,4	65,4	D23	Hameau de Bléville	↑	14h23
			Le Malesherbois (Mainvilliers)		
108	63	D23	Car.D23/D24 - Dir. Mainvilliers	←	14h27
110	61	D24	Entrée agglomération		14h30
110,5	60,5		Attention chicanes		14h30
113,9	57,1	D24	Audeville - Car.D24/20	←	14h35
115	56	D20	Entrée agglomération	↑	14h36
115,1	55,9	D111	Car.D20/D111	↑	14h36
118,6	52,4	D111	Cesarville-Dossainville Car.D111/D23	←	14h41
118,7	52,3	D23	Car.D23/D111	→	14h41
121,7	49,3	D111	Ramoulu - Hameau de Cognepuits	↑	14h46
			Le Malesherbois (Manchecourt)		
123,4	47,6	D111	Hameau de Douzonville	↑	14h48
123,7	47,3	D111	Car. D111/D2152/D27 Rond Point	↑	14h48
124,4	46,6	D27	Car. rue du Méridien/rue du Moulin	←	14h49
124,5	46,5	D27	Rond Point D130/D27	D	14h49
124,7	46,3	D27	2 ^{ème} Rond Point D27/130 - Dir Puiseaux	←	14h50
126,1	44,9	D27	Hameau d'Invault	↑	14h53
128,3	42,7	D27	Briarres-sur-Essonne - Car. D27/D331	↑	14h54

131	40	D27	Entrée agglomération	↑	14h58
131,2	39,8	D27	Car. D27/D25	←	14h58
131,6	39,4	D25	Dimancheville	↑	14h59
132	39	D25	Chicanes	↑	15h
134	37	D25	Augerville-la-Rivière . Car.D25/D131	↑	15h03
			Le Malesherbois		
136,9	34,4	D25	Hameau de Trézan - Ralentisseurs	↑	15h06
137,1	33,9	D25	Rétrécissement - Tunnel		15h06
		D25	Hameau de Pinçon - Ralentisseurs		
137,9	33,1	D25	Hameau de Pinçon Car.D25/rue de Beaugrain	←	15h08
138,4	32,6	CV	MG - Haut rue de Beaugrain		15h08
139,3	31,7	CV	Car. chemin des Ânes/ D949 Entré circuit final	→	15h10
141,2	29,8	D949	Rond point D949/D410/D948	○	15h12
141,7	29,3	D948	D948 rue de l'Église	←	15h12
142,1	28,9		Car. rue de l'Église / rue Lamoignon	←	15h13
142,3	28,7		Car. Rue Lamoignon / rue Cap. Lelièvre	→	15h13
142,3	28,7		Car. rue Cap. Lelièvre / rue Gourdon	←	15h14
142,4	28,6		Car. rue Gourdon / rue Doct. Boyer	→	15h14
142,5	28,5		Car. rue du Doct. Boyer/ av. de la République	←	15h14
142,9	28,2	D152	1^{er} passage ligne - av. Général de Gaulle		15h15
143,7	27,4		Rue de la Poterne		15h16
144	27,1		Car. rue de la Poterne / D 949	←	15h16
		D949	Rond point D949/D410/D948		
		D948	D948 rue de l'Église	←	
			Car. rue de l'Église / rue Lamoignon	←	
			Car. rue Lamoignon / rue Amiral Goudon	←	
			Car. rue Gourdon / rue Doct. Boyer	→	
		D152	Car. rue du Doct. Boyer/ av. de la République	←	
147,5	23,5	D152	Av. Général de Gaulle 2 ^{ème} passage		15h20
152,2	18,8	D152	MG - 3^{ème} passage dur la ligne		15h27
156,8	14,1	D152	Point chaud - 4^{ème} passage		15h33
161,1	9,4	D152	Point chaud - 5^{ème} passage		15h39
166,2	4,7	D152	Point chaud - 6^{ème} passage		15h46
171	0	D152	Arrivée - 7^{ème} passage		15h53

Implantation site départ ASCOUX



Implantation site arrivée LE MALESHERBOIS



Tracé du Km 62 à l'arrivée - LE MALESHERBOIS

Infos

ENTRÉE CIRCUIT FINAL - 15h10

ARRIVÉE - 15h53

PROTOCOLE (camion podium) - 16h30

DÉVIATION des directeurs sportifs

Avenue Lévis Mirepoix

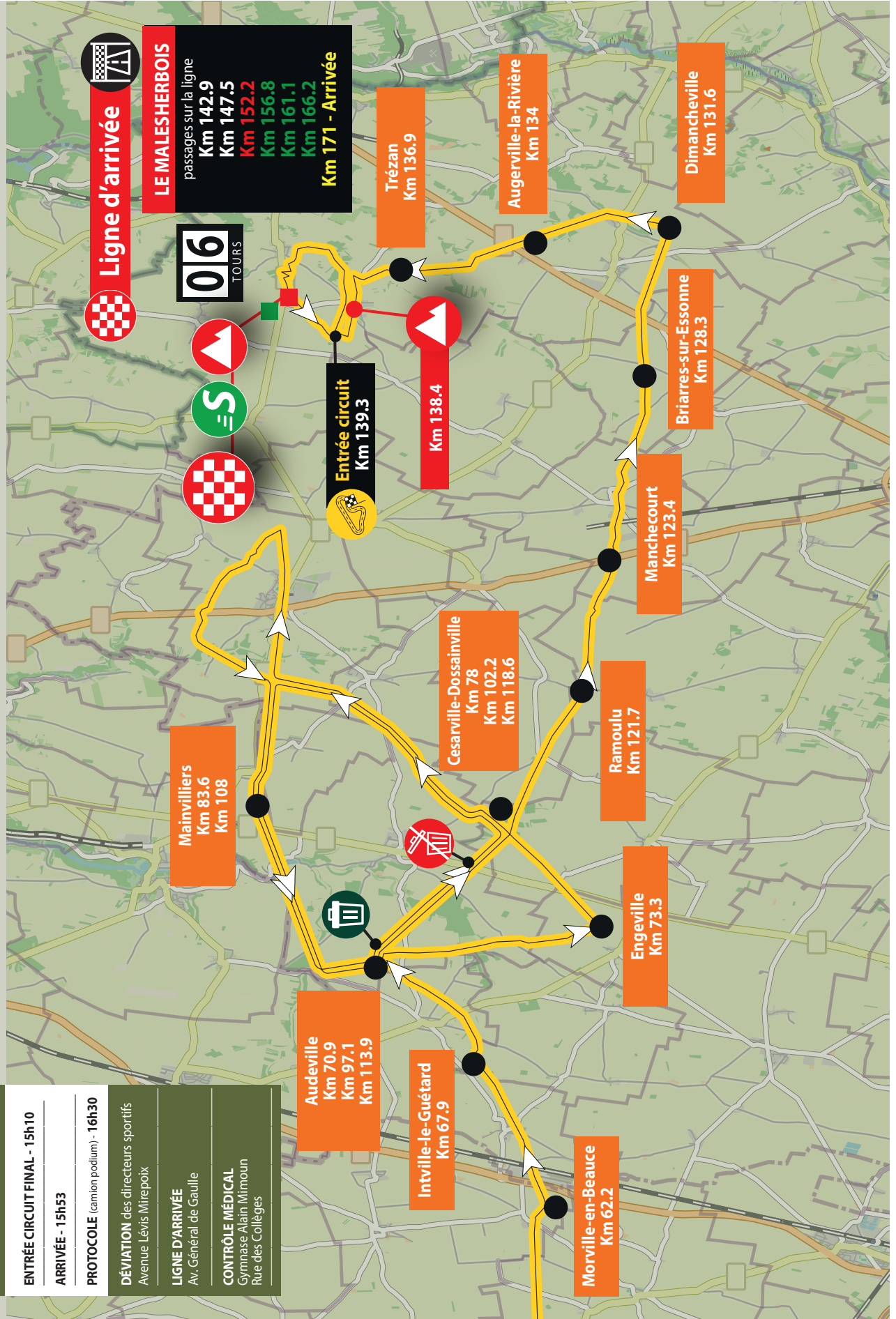
LIGNE D'ARRIVÉE

Av. Général de Gaulle

CONTRÔLE MÉDICAL

Gymnase Alain Mimoun

Rue des Collèges



Ligne d'arrivée

LE MALESHERBOIS
passages sur la ligne
Km 142.9
Km 147.5
Km 152.2
Km 156.8
Km 161.1
Km 166.2

06 TOURS

Entrée circuit
Km 139.3



Étape 03 - Dimanche 14 JUIN 2026 matin

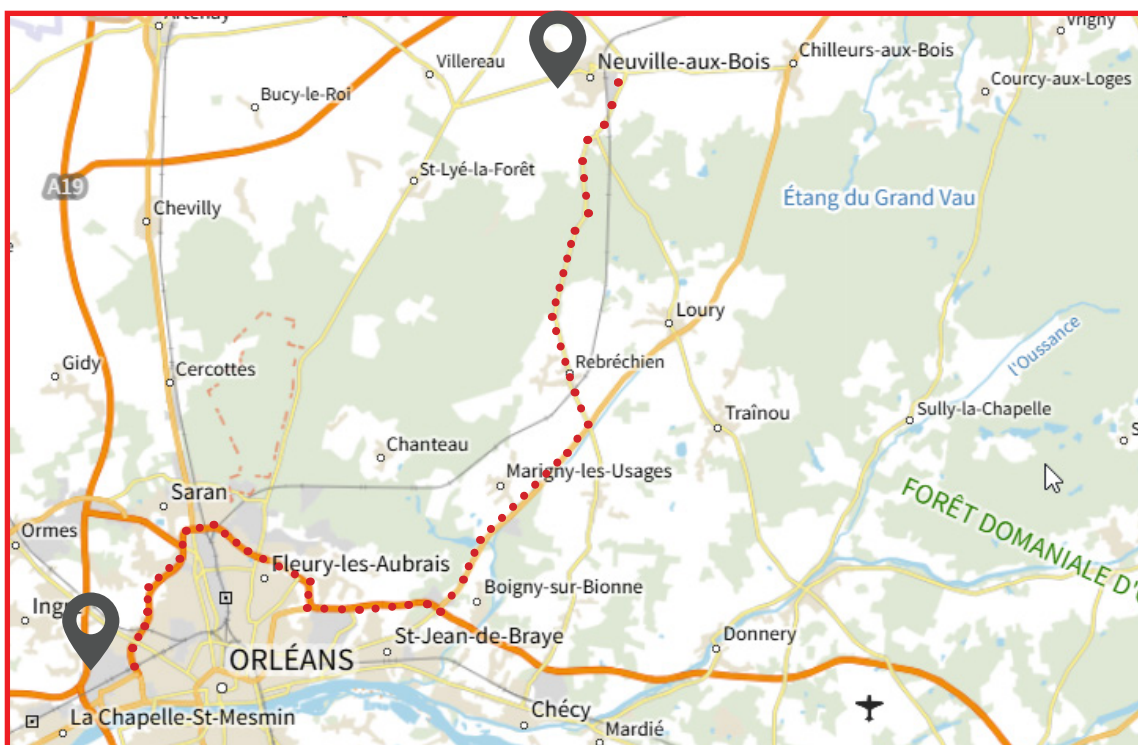


NEUVILLE-AUX-BOIS ► NEUVILLE-AUX-BOIS

Contre la montre individuel - 14.8 km

Infos pratiques

DÉPART - ORLÉANS	Horaire	Lieu
Permanence :	8h30	Podium
Signatures des coureurs :	9h00	
Départ 1 ^{er} coureur :	9h30	Magasin U - Rond Point D5/D11 2 ^{ème} Sortie
Tous les coureurs s'élanceront de minute en minute		
ARRIVÉE - ORLÉANS		
Arrivée dernier coureur :	11H36	Arrivée - avenue Flandres Dunkerque



PPO

Croisement :

D2152 / D8

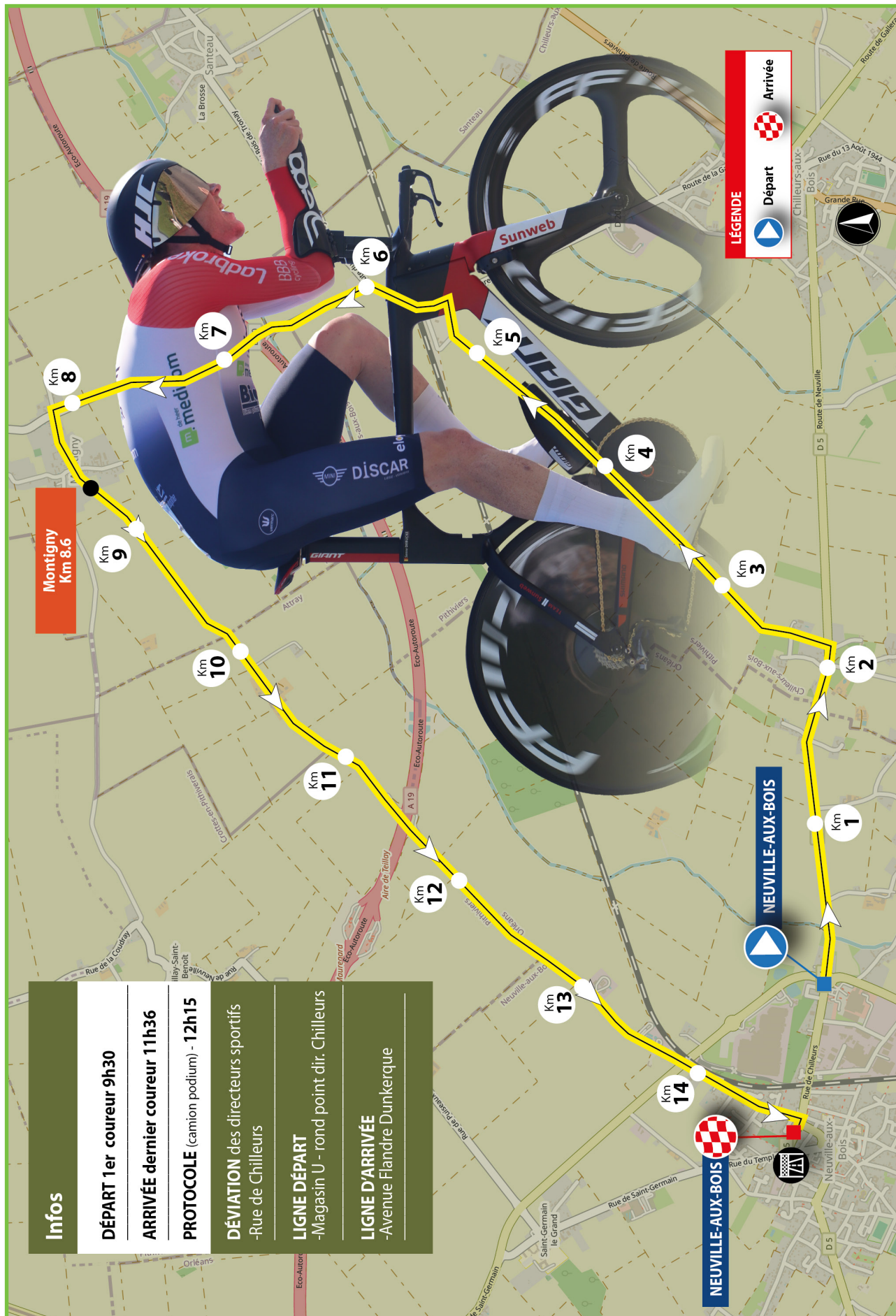
Route Nationale 152,
45760 - Vennecy

Latitude : 47.973805 |

Longitude : 2.052479

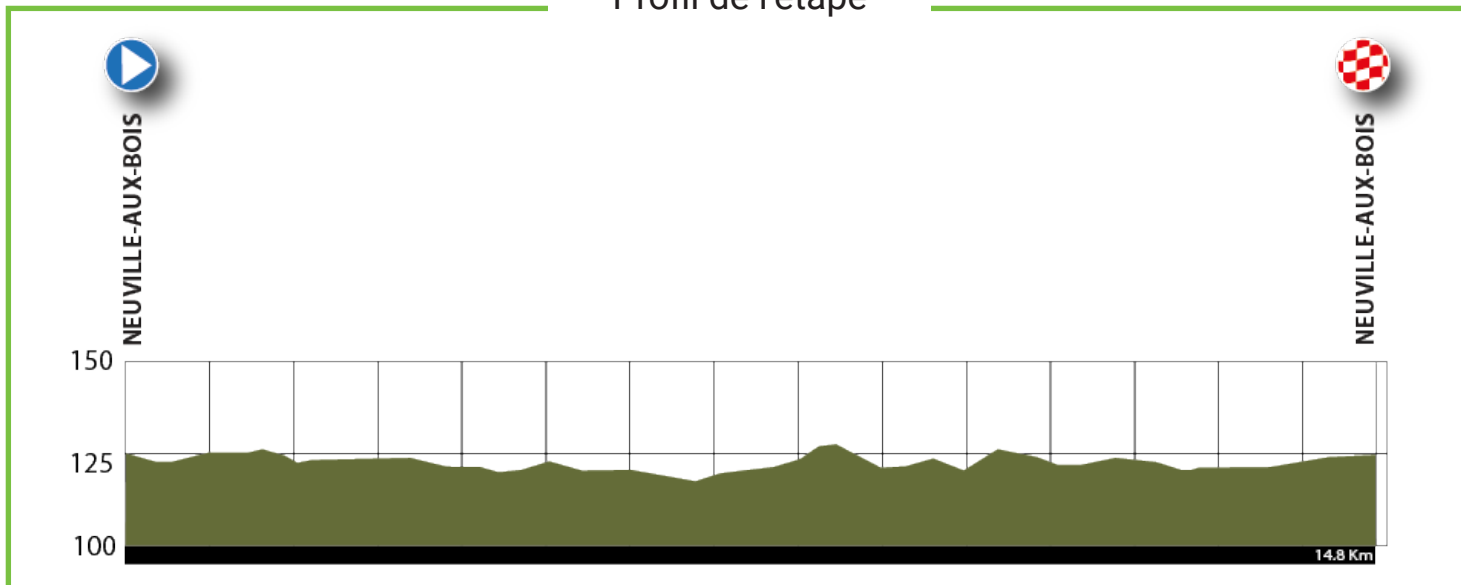
Temps estimé du trajet :




0h50



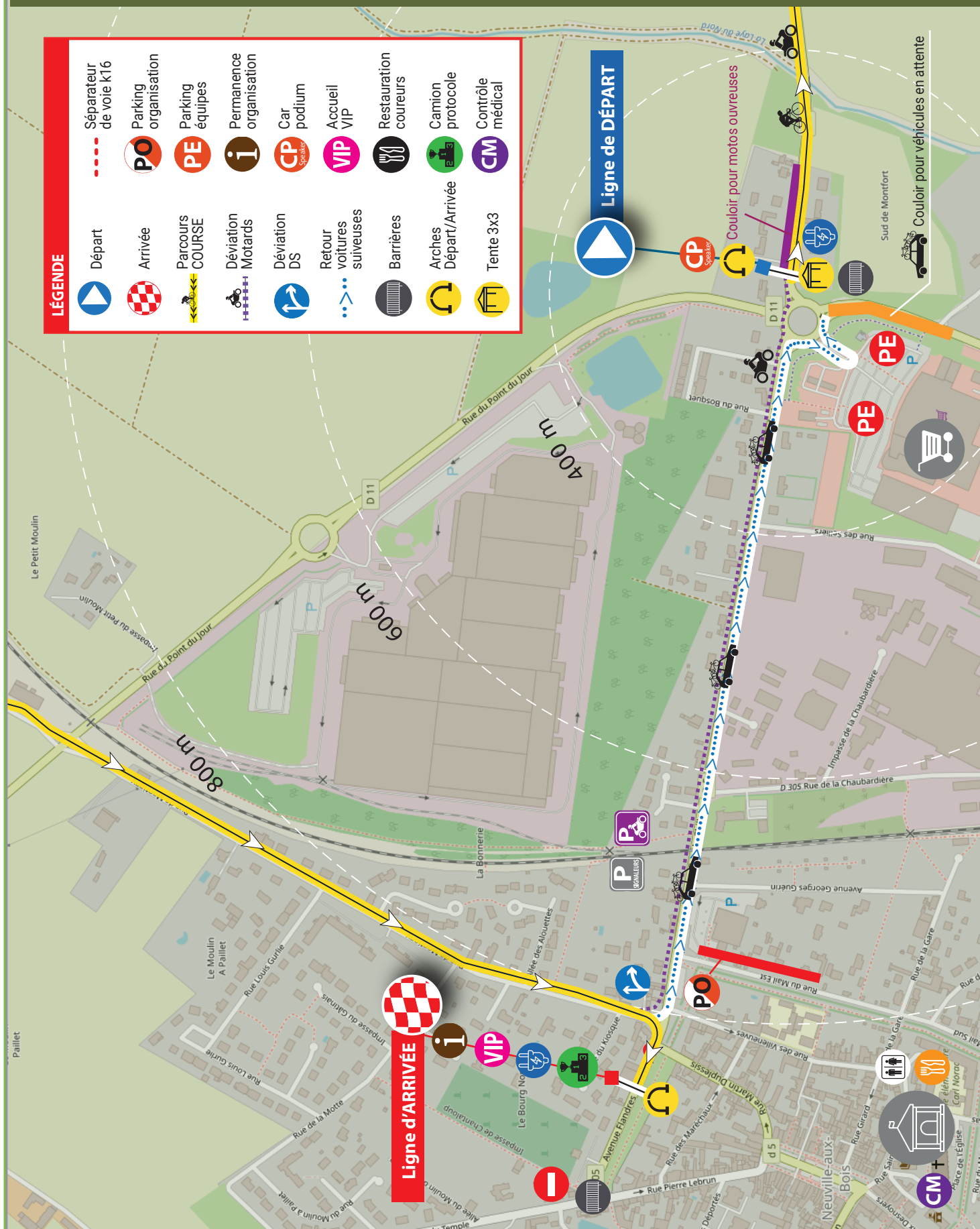
Infos	
DÉPART 1er coureur 9h30	
ARRIVÉE dernier coureur 11h36	
PROTOCOLE (camion podium) - 12h15	
DÉVIATION des directeurs sportifs	-Rue de Chilleurs
LIGNE DÉPART	-Magasin U - rond point dir. Chilleurs
LIGNE D'ARRIVÉE	-Avenue Flandre Dunkerque

Profil de l'étape



Km		Route	Itinéraire complet	Note	Horaire calculé à 50 km/h 	
+	-				Tous les coureurs s'élanceront de minute en minute	
			Neuville-aux-Bois		1 ^{er} coureur	Dernier coureur
0	14,8		Départ face parking Super U		9h30	11h18
0,1	14,7		Rond point D5/D11 - 2 ^{ème} Sortie - Direction Chilleurs	↑	9h30	11h18
			Chilleurs-aux-Bois			
2,2	12,6	D5	Hameau de Ronville - Car. D5/ rue du Moulin de Pierre	←	9h33	11h21
5,4	9,4	C	Car. rue du Moulin de Pierre /D20	←	9h36	11h25
6	8,8	D20	Car. D20/D166	←	9h37	11h26
			Montigny			
8,1	6,7	D20	Car. D20 / rue du Peytit	←	9h40	11h29
8,5	6,3	C	Car. rue du Peytit / rte de Neuville	↑	9h40	11h29
			Attray			
10,2	4,6	C	Hameau de Martinatrap entrée	↑	9h42	11h31
10,3	4,5	C	 Coussin Berlinois béton 		9h42	11h31
10,4	4,4	C	 Coussin Berlinois béton		9h42	11h31
			Neuville-aux-Bois			
13,8	1	C	Car. rue de Montigny /D11	↑	9h46	11h35
14,7	0,1	C	Car. rue de Montigny / av. Flandres Dunkerque	→	9h47	11h36
14,8	0	D205	Arrivée av. Flandres Dunkerque		9h47	11h36

Implantation Contre la montre site de départ et d'arrivée NEUVILLE-AUX-BOIS





Étape 04 - Dimanche 14 JUIN 2026 après-midi ★★★★

ORLÉANS ► ORLÉANS

80.6 km

Infos pratiques

DÉPART - ORLÉANS	Horaire	Lieu
Réunion des Directeurs sportifs :	-	
Présentation des équipes et signatures des coureurs :	14h30	Podium - Boulevard Alexandre Martin
Appel des coureurs :	14h45	
Départ :	15h00	
ARRIVÉE - ORLÉANS		
Entrée circuit final	-	(27 tours)
Arrivée	16h44	Boulevard Alexandre Martin
Protocole (Camion podium)	17h15	



Infos

DÉPART - 15h00

ARRIVÉE - 16h44

PROTOCOLE (camion podium) - 17h15

DÉVIATION des directeurs sportifs
 Parking ligne d'arrivée

LIGNE D'ARRIVÉE
 Boulevard Alexandre Martin

Km 77.5

Km 46.5

Km 18.6

217 TOURS

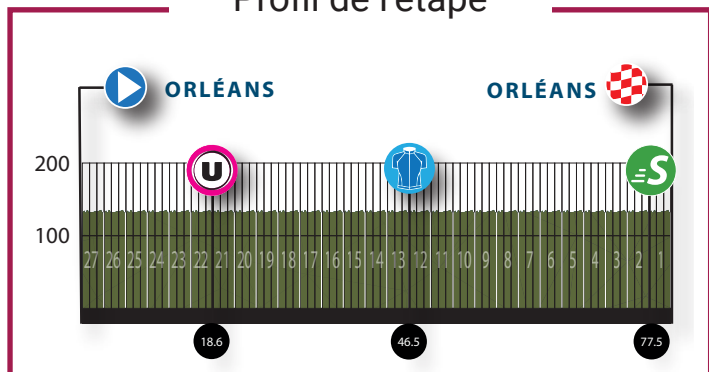
ORLÉANS

LÉGENDE

- ▶ Départ
- 🚗 Ligne départ arrivée
- 🚦 Arrivée
- 🛠️ Dépannage poste fixe
- 🗑️ Zone de déchet
- 🍴 Zone de ravitaillement
- 👕 Maillot Km 45
- 🚇 Prime U
- 🍷 Point chaud



Profil de l'étape



3,1	77,5	1 ^{er} passage sur la ligne (face rue de la Poule)	15h04
6,2	74,4	2 ^{ème} passage sur la ligne	15h08
9,3	71,3	3 ^{ème} passage sur la ligne	15h12
12,4	68,2	4 ^{ème} passage sur la ligne	15h16
15,5	65,1	5 ^{ème} passage sur la ligne	15h20
U	18,6	62 Prime U - 6^{ème} passage	15h24
21,7	58,9	7 ^{ème} passage sur la ligne	15h28
24,8	55,8	8 ^{ème} passage sur la ligne	15h32
27,9	52,7	9 ^{ème} passage sur la ligne	15h36
31	49,6	10 ^{ème} passage sur la ligne	15h40
34,1	46,5	11 ^{ème} passage sur la ligne	15h44
37,2	43,4	12 ^{ème} passage sur la ligne	15h48
40,3	40,3	13 ^{ème} Passage sur la ligne	15h52
43,4	37,2	14 ^{ème} Passage sur la ligne	15h56
U	46,5	34,1 Maillot Km45 - 15^{ème} passage sur la ligne	16h00
49,6	31	16 ^{ème} passage sur la ligne	16h04
52,7	27,9	19 ^{ème} passage sur la ligne	16h08
55,8	24,8	20 ^{ème} passage sur la ligne	16h12
58,9	21,7	21 ^{ème} passage sur la ligne	16h16
62	18,6	22 ^{ème} passage sur la ligne	16h20
65,1	15,5	23 ^{ème} passage sur la ligne	16h24
68,2	12,4	24 ^{ème} Passage sur la ligne	16h28
71,3	9,3	25 ^{ème} Passage sur la ligne	16h32
74,4	6,2	26 ^{ème} Passage sur la ligne	16h36
S	77,5	3,1 Point chaud 27^{ème} Passage sur la ligne	16h40
U	80,6	0 28^{ème} Passage - Arrivée	16h44

km		Itinéraire complet	
fait	à faire		
		ORLÉANS	47km/h
0	80.6	Départ sur la ligne (face rue de la Poule)	15h00
		Car. bd. Alexandre Martin Nord / Halma Grand ←	
		Car. Halma Grand / Bd A Martin Sud ←	
		Bld. Pierre Segelle Sud	
		Av. Jean Zay Sud	
		Car. av. Jean Zay Sud / Bld. St Euverte	
U		Virage 180° Car. av. Jean Zay Est / Rue Château Gaillard ←	
		Av. Jean Zay Nord	
		Bld. Pierre Segelle Nord	
		Bld. Alexandre Martin Nord	

Implantation site de départ et d'arrivée ORLÉANS



